Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270330
Centre d'intérêt: 53

Québec (Province) Direction générale de l'éducation des adultes. Service des études et projets. Equipe d'évaluation.

Etude des plans d'implantation des programmes par objectifs / Equipe d'évaluation, SEP, DGEA. -- [Québec : Direction générale de l'éducation des adultes], 1975.
26 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: 371.3944/03a Cote LC: LB/1031

Descripteur(s): *Evaluation de programmes *Programme d'enseignement *Enseignement par objectifs *Soutien au développement pédagogique *Education des adultes

Identificateur(s) de nom: *Comité d'implantation des programmes par objectifs *CIPO

Identificateur(s) de sujet: *Programme par objectifs *Personne-support

L'étude des plans d'implantation des programmes par objectifs à l'éducation des adultes permet de poursuivre un double but: 1. connaître les tendances de l'opérationalisation des nouvelles normes de financement du support pédagogique par les commissions scolaires; 2. élaborer une typologie de la structure de support en tenant compte des facteurs suivants: nombre d'heures-semaine de support par personne-support; nombre moyen de formateurs par personne-support; nombre d'heures-semaine d'enseignement par personne-support. Cette démarche constitue la première étape de l'évaluation du deuxième temps d'implantation des programmes par objectifs.

Le rapport adopte une double démarche: 1. Il fournit des renseignements sur les cas d'implantation des programmes par objectifs sans personne-support; 2. Il fait état des données disponibles concernant les caractéristiques organisationnelles de la tâche des personnes-supports. Les données proviennent des prévisions déposées par les commissions scolaires pour 1975-1976 en ce qui concerne le financement du support et la répartition du support selon les disciplines et les plans de formation implantés.

L'examen des données prévisionnelles permet de relever certaines différences par rapport à l'organisation du support proposée par le Comité d'implantation des programmes par objectifs en 1974-1975, lors du premier temps d'implantation; 1. moins d'heures-support allouées aux personnes-supports que l'an passé; 2. la présence de personnes-supports dans plusieurs cas où il y a moins de six formateurs; 3. un rapport heures-support par formateur peu élevé; 4. les personnes-supports sont des formateurs en exercice.

Type de document: r

Notice(s) connexe(s): 8270329, 8270331, 8270332
Auteur de l'analyse: fr

E D U Q 2870330

4549

ETUDE DES PLANS D'IMPLANTATION

DES PROGRAMMES PAR OBJECTIFS

Equipe d'évaluation
SEP- DGEA
Novembre 1975

/hh

E D U Q 8270330

ETUDE DES PLANS D'IMPLANTATION

DES PROGRAMMES PAR OBJECTIFS

Equipe d'évaluation
SEP- DGEA
Novembre 1975

/hh

Au printemps 1976, les commissions scolaires étaient invitées à fournir au Comité d'implantation des programmes par objectifs (CIPO) leurs prévisions budgétaires pour le financement du support et leurs prévisions de répartition du support selon les disciplines et plans de formation implantés.

L'étude de ces plans nous permet de poursuivre un double but :

1) Connaître les tendances de l'opérationalisation des nouveaux modes de financement du support par les commissions scolaires, c'est-à-dire, dans une certaine mesure, saisir les tendances de l'impact de ce mode de financement, prévu par la DGEA, sur l'organisation du support établi par les commissions scolaires. (Objet du présent rapport).

2) Elaborer une typologie de la structure de support en établissant un rapport entre les différentes composantes qui caractérisent l'exercice de la tâche de la personne-support:

   . nombre d'heures-semaine de support par personne-support,

   . nombre moyen de formateurs par personne-support,

   . nombre d'heures-semaine d'enseignement par personne-support.

Cette démarche constitue en fait la première étape de l'évaluation du deuxième temps d'implantation des programmes par objectifs (1).

Mise en garde

Les données recueillies à l'aide des plans d'implantation fournis par les commissions scolaires sont insuffisantes à certains égards. Ce qui entraîne quelques difficultés lorsque nous voulons établir certaines statistiques provinciales.

Dans les cas où une commission scolaire prévoit implanter un programme par objectifs sans mettre à la disposition des formateurs les services d'une personne-support, elle ne fournit aucun renseignement qui permettrait de traiter la donnée: implantation sans personne-support.

Après quelques tentatives infructueuses de "simulations statistiques" (ex.: reporter la moyenne provinciale du nombre de formateurs par personne-support dans une matière donnée aux cas à personne-support) nous avons décidé d'adopter la démarche suivante:

---

(1) Cf. Problématique de l'évaluation du deuxième temps d'implantation des programmes par objectifs - SEP - août 1975 - pp. 10-11.

A) Fournir des renseignements sur le phénomène "absence de support"

B) Faire état des données disponibles en étant conscients qu'elles ne fournissent des renseignements que sur les cas où les commissions scolaires disposent des services de personnes-supports.

Aussi ce rapport contiendra plusieurs mises en garde contre une interprétation trop optimiste des données traitées.

A - CAS D'IMPLANTATION DES PROGRAMMES PAR OBJECTIFS SANS PERSONNE-SUPPORT

Lors du premier temps d'implantation, en 1974/75, le Comité d'implantation des programmes par objectifs, le CIPO allouait des ressources financières pour rémunérer les services des personnes-supports. Selon le ratio établi, il n'accordait aucun montant aux commissions scolaires ayant cinq formateurs et moins affectés à l'implantation d'un programme par objectifs. Il recommandait que le responsable d'implantation (RIPO) se charge de "supporter" les formateurs ou les petits groupes de formateurs trop peu nombreux. L'an passé, il est vite apparu que ce mode de financement défavorisait surtout les formateurs du secteur professionnel.

Cette année, la situation semble analogue. En comptant les cas (1) où une commission scolaire ne prévoit pas recourir aux services de personne-support, nous remarquons que (tableau 2):

. cette absence de support est prévue dans 52 cas (1) d'implantation ou 13% des 401 cas,

. cette absence de support se présente dans 20 cas sur 243 en formation générale, soit une proportion de 8,2%,

---

(1) 1 cas d'implantation étant une matière ou technique implantée dans une commission scolaire.

. cette absence de support se présente dans 20,3% (32/158) des cas au secteur professionnel,

. cette absence de personne-support est remarquable pour certaines matières ou techniques et à l'inverse d'autres matières ou techniques semblent privilégiées (tableau I).

Le facteur le plus important qui explique ces situations est probablement lié au fait que le nombre de formateurs peu élevé pour une matière ou technique donnée ne justifie pas l'engagement d'une personne-support.

Il semble que quelques responsables des commissions scolaires ont imaginé certains palliatifs, par exemple:

. organiser le support sur une base régionale (1). Ce qui ne peut être réalisable qu'à certaines conditions:

a) plusieurs commissions scolaires qui implantent une même discipline

b) étendue du territoire limitée

c) entente sur la répartition des dépenses

d) entente sur l'orientation pédagogique

---

(1) Techniques de l'alimentation.

TABLEAU I

Prévisions du nombre de cas (1) d'implantation sans personne-support, selon les disciplines et les techniques professionnelles, en proportion (%) des cas d'implantation

Disciplines et techniques professionnelles	EN	AB	FR	FB	GE - HI	BC - PY - CH	MA	Formation générale	Electro technique	Techniques agricoles	Techniques commerciales	Techniques de l'alimentation	Techniques - mécanique (fabrication)	Techniques - mécanique (entretien)	Techniques de la santé	Formation professionnelle	Formation générale et formation professionnelle
Nombre de cas sans personne-support	5	0	1	4	6	3	1	20	8	12	1	6	4	1	0	32	52
Nombre de cas d'implantation	13	37	50	24	10	49	60	243	22	28	39	29	25	7	8	158	401
% de cas sans personne-support	38,5	0,0	2,0	16,7	60,0	6,1	1,6	8,2	36,4	42,9	2,6	20,7	16,0	14,3	0,0	20,3	13,0

Source: Implantation des programmes par objectifs 1975/76
Nombre de personnes-supports/heures-support
DGEA - CIPO
1975 08 08

(1) Un cas d'implantation étant une matière ou technique implantée dans une commission scolaire.

. engagement d'une personne-support qui supervise plus d'une discipline ce qui suppose:

a) acceptation que la personne-support ne soit pas spécialiste des matières implantées

b) acceptation qu'elle agisse surtout au plan organisationnel et/ou agisse comme guide quant à la programmation par objectifs au sens large.

B - CARACTERISTIQUES ORGANISATIONNELLES DE LA TACHE DES PERSONNES-SUPPORTS

Le présent rapport sera une description des principales caractéristiques de l'organisation de la tâche des personnes-supports, telles que prévues par les commissions scolaires. Il servira à mettre en forme des renseignements qui éclaireront sur les tendances que prendra l'organisation du support en 1975/76.

Nous désirons souligner au lecteur qu'il trouvera certaines variations dans les compilations des différents tableaux. Ceci s'explique par le fait qu'au moment où les commissions scolaires ont complété leur plan d'implantation, elles ne disposaient pas toujours des informations demandées. N'oublions pas que ce rapport est une étude des prévisions des commissions scolaires.

1 - Prévisions du nombre d'heures-support par semaine et par personne-support selon les disciplines de la formation générale et les techniques professionnelles, et selon le temps d'implantation.

a) Moyennes générales (tableau II)

. La moyenne provinciale d'heures accordées à une personne-support pour l'exercice de sa tâche est de 4,13 heures.

. En formation générale, cette moyenne est de 4,41 heures; en formation professionnelle elle est de 3,61 heures.

. Les personnes-supports qui travaillent dans les commissions scolaires qui implantent pour la première fois une matière ou technique disposent en moyenne de 4,02 heures. Tandis que celles qui implantent pour la deuxième année une matière ou technique accordent en moyenne 4,40 heures-support.

. En formation générale, les matières où le rapport heures-semaine-support par personne-support s'écarte le plus de la moyenne:

Histoire-géographie	(1,62 h)
Sciences-physique-chimie	(3,37 h)
Français langue seconde	(6,27 h)
Anglais langue seconde	(5,48 h)

TABLEAU II

Prévisions du nombre d'heures-support par semaine et par personne-support selon la discipline ou technique professionnelle, selon le temps d'implantation (1) pour l'ensemble des commissions scolaires

Disciplines et techniques professionnelles	EM	AS	FR	FS	GE - HI	GC - PY - CH	MA	Formation générale	Electro technique	Techniques agricoles	Techniques commerciales	Techniques de l'alimentation	Techniques - mécanique (fabrication)	Techniques - mécanique (entretien)	Techniques de la santé	Formation professionnelle	Formation générale et formation professionnelle	(1) Ensemble des cas: 2e temps	(1) Ensemble des cas: 1er temps
Nombre personnes-supports	6	45	58	30	4	48	72	263	15	14	53	23	20	7	8	140	403	120	283
Nombre heures-semaine support	27	246,5	238,5	188	6,5	162	292	1 160,5	46,3	34,3	246	54	72,3	22	30	505	1 665,5	528,5	1 137
Rapport: heures-semaine support par personne-support	4,5	5,5	4,1	6,3	1,6	3,4	4,1	4,41	3,1	2,4	4,6	2,3	3,6	3,1	3,7	3,61	4,13	4,40	4,02

Source: Plans des commissions scolaires:
Implantation des programmes par objectifs
Année 1975/76 (données incomplètes)

(1) Selon qu'une commission scolaire implante une matière ou technique professionnelle pour la première ou la deuxième année.

. En formation professionnelle, les techniques où le même rapport s'écarte le plus de la moyenne:

Techniques de l'alimentation (2,35 h)

Techniques agricoles (2,45 h)

Techniques commerciales (4,64 h)

b) Répartition des cas d'implantation

Lorsque nous analysons les données réparties par matière et par commission scolaire (1), nous voyons qu'il existe deux variations importantes dans l'octroi d'heures-support (de 1 heure-semaine à 24 heures-semaine par personne-support). Nous avons fait un regroupement des données en quatre (4) classes:

TABLEAU III

Classes h-sem.	Formation générale		Formation professionnelle		Total	
	n	%	n	%	n	%
0 - 2	57	21,7	59	42,1	116	28,8
3 - 5	137	52,1	59	42,1	196	48,6
6 - 8	55	20,9	14	10,0	69	17,1
9 et +	14	5,3	8	5,7	22	5,5
Total	263	100,0	140	100,0	403	100,0

(1) Tableaux disponibles au Service des études et projets de la [illegible].

Nous voyons que près de 94% des personnes-supports disposent de 8 heures-semaine et moins pour remplir leur tâche.

Rappelons qu'en 1974/75, la DGEA finançait 9 heures-semaine de support, (pour 6-15 formateurs) ce qui impliquait que chaque personne-support devait disposer d'un minimum de 9 heures-semaine pour effectuer sa tâche (cf. doc. 10 révisé). L'évaluation du premier temps d'implantation a fait ressortir que les responsables d'implantation et les personnes-supports justifiaient aisément ce "9 heures-semaine" et le considéraient comme un minimum pour effectuer un travail décent auprès des formateurs. Que s'est-il passé depuis... Qu'est-ce qui a joué:

. l'effet des normes de financement de la DGEA pour l'année 1975/76 ?

. l'oubli des exigences de la tâche de personne-support ?

. l'exagération des exigences pour "effectuer un travail décent ?

. ...

2 - Prévisions du nombre moyen de formateurs par personne-support selon les disciplines de la formation générale et les techniques professionnelles, et selon le temps d implantation.

a) Moyennes générales (tableau IV)

. Dans leur plan d'implantation des programmes par objectifs, les commissions scolaires étaient invitées à indiquer le nombre moyen de formateurs prévu par personne-support. Statistiquement, cette donnée est plutôt délicate à traiter. Néanmoins, nous tenons à l'utiliser en soulignant que la moyenne provinciale devra être considérée comme une moyenne du nombre moyen de formateurs de l'ensemble des commissions scolaires qui ont répondu (donc fausse à quelques dixièmes près).

En examinant le tableau IV nous remarquons:

. Chaque personne-support s'occupe en moyenne de 8,19 formateurs. Cette moyenne est plus élevée en formation générale, 9,10 formateurs, qu'en formation professionnelle, 6,47 formateurs. (N.B. 20% des cas d'implantation (1) en formation professionnelle sont sans support).

---

(1) Cas d'implantation: une matière ou technique professionnelle dans une commission scolaire.

TABLEAU IV

Prévisions du nombre moyen de formateurs par personne-support selon les disciplines, les techniques professionnelles et selon le temps d'implantation (1) pour l'ensemble des commissions scolaires

Disciplines et techniques professionnelles	EN	AS	FR	FS	GE - HI	SC - PY - CH	MA	Formation générale	Electro technique	Techniques agricoles	Techniques commerciales	Techniques de l'alimentation	Techniques - mécanique (fabrication)	Techniques - mécanique (entretien)	Techniques de la santé	Formation professionnelle	Formation générale et formation professionnelle	(1) Ensemble des cas: 2e temps	(1) Ensemble des cas: 1er temps
Totaux des cas d'implantation avec support	4	31	44	17	4	42	54	196	13	13	35	20	23	5	8	117	313	86	227
Totaux des nombres moyens de formateurs	42	420	320	228	18	294	461	1 783	60	30	384	63	117	43	83	780	2 563	1 013	1 550
Nombre moyen de formateurs par personne-support	10,5	13,5	7,3	13,4	4,5	7,0	8,5	9,10	4,6	2,3	11,0	3,1	5,1	8,6	10,4	6,7	8,19	11,78	6,83

Source: Plans des commissions scolaires:
Implantation des programmes par objectifs
Année 1975/76 (données incomplètes)

(1) Selon qu'une commission scolaire implante une matière ou technique professionnelle pour la première ou la deuxième année.

. Les personnes-supports qui travaillent dans une discipline ou une technique rendue au deuxième temps d'implantation s'occupent en moyenne de 11,78 formateurs. Les personnes-supports qui travaillent dans une matière ou technique implantée pour la première année dans la commission scolaire (1er temps) s'occupent en moyenne de 6,83 formateurs.

b) Répartition des cas d'implantation

Lorsque nous analysons les données réparties par matière et par commission scolaire nous retrouvons des variations considérables. Le nombre moyen de formateurs par personne-support varie de 1 à 35 formateurs.

Nous avons regroupé les données dans les six classes suivantes:

TABLEAU V

Classes nombre formateurs	Formation générale		Formation professionnelle		Total	
	N	%	N	%	N	%
1 - 4	55	28,0	59	50,4	114	36,4
5 - 9	67	34,2	31	26,5	98	31,3
10 - 14	37	18,9	13	11,1	50	16,0
15 - 19	16	8,2	4	3,4	20	6,4
20 - 24	13	6,6	3	2,6	16	5,1
25 et +	8	4,1	7	6,0	15	4,8
Total	196	100,0	117	100,0	313	100,0

Dans plus de 83% des cas les personnes-supports ont la tâche de travailler avec quatorze formateurs et moins. Soulignons que dans 36,4% des cas, les personnes-supports travaillent avec quatre formateurs et moins (50,4% en formation professionnelle).

Rappelons que l'an dernier la DGEA ne finançait pas d'heures-support dans les cas où il y avait cinq formateurs et moins. Cette année, il semble que les commissions scolaires ont préféré privilégier la présence de personnes-supports même si elles devaient, à cause des ressources financières limitées, réduire le nombre d'heures de support (tableaux II et III).

3 - Prévisions du nombre d'heures-semaine de support par formateur selon les disciplines de la formation générale et les techniques professionnelles, et selon le temps d'implantation.

Nous avons mis en relation les données concernant les heures-support et le nombre moyen de formateurs par personne-support car, il se peut fort bien que, dans certains cas, les personnes-supports disposent d'un nombre d'heures plus considérable que la moyenne mais qu'elles aient à travailler avec un plus grand nombre de formateurs. En établissant ce rapport, nous aurons ainsi un indice supplémentaire sur l'organisation du support dans les commissions scolaires.

a) Moyennes générales (tableau VI)

. Provincialement, en moyenne chaque personne-support pourra accorder 0,51 heure de support à un formateur par semaine.

. En formation générale, les formateurs auront en moyenne 0,50 heure de support; en formation professionnelle cette moyenne est de 0,55 heure.

. Les formateurs qui travaillent dans une discipline ou technique implantée pour la première fois dans une commission scolaire seront en moyenne "supportés" plus étroitement (0,61 heure) que dans les cas où on implante pour la deuxième année (0,36).

TABLEAU VI

Prévisions du nombre d'heures-semaine de support par formateur selon la discipline ou technique professionnelle, selon le temps d'implantation (1) pour l'ensemble des commissions scolaires

Disciplines et techniques professionnelles	EN	AB	FR	FS	GE - HI	SC - PY - CH	MA	Formation générale	Electro technique	Techniques agricoles	Techniques commerciales	Techniques de l'alimentation	Techniques - mécanique (fabrication)	Techniques - mécanique (entretien)	Techniques de la santé	Formation professionnelle	Formation générale et formation professionnelle	(1) Ensemble des cas: 2e temps	(1) Ensemble des cas: 1er temps
Nombre heures support	22	175,5	205,5	105,5	6,5	149	221	885	36,3	30,3	187,5	47	75,5	20,5	30	427,1	1 312,1	373	939,1
Nombre moyen de formateurs	52	410	319	228	18	293	461	1 781	60	27	384	69	115	44	83	775	2 556	1 023	1 543
Rapport: nombre heures-support par formateur	0,4	0,4	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	1,1	0,5	0,8	0,7	0,5	0,4	0,55	0,51	0,36	0,61

Source: Plans des commissions scolaires:
Implantation des programmes par objectifs
Année 1975/76 (données incomplètes

(1) Selon qu'une commission scolaire implante une matière ou technique professionnelle pour la première ou la deuxième année.

En comparant les données du tableau VI avec celles des tableaux II et IV nous réalisons que les premières (tableau VI) pondèrent l'impression générale qu'avaient laissée les données des tableaux II et IV.

Par exemple, dans les cas où les commissions scolaires implantent pour la première fois une matière ou technique nous avions constaté que les personnes-supports disposaient d'un peu moins de temps-support (4,02 heures) que dans les cas où on en était rendu au deuxième temps d'implantation (4,40 heures). D'ailleurs nous avons également vu que dans les cas du premier temps, les personnes-supports s'occupaient de moins de formateurs (6,84) que dans les cas rendus au deuxième temps (11,76). Le tableau VI nous indique qu'en moyenne les formateurs qui enseignent un programme implanté pour la première fois dans leur commission scolaire, travailleront davantage avec les personnes-supports (0,62 heure) que la moyenne des formateurs qui enseignent une matière ou technique implantée l'an passé dans une commission scolaire, donc rendue au deuxième temps (0,36 heure).

Nous retrouvons une situation analogue en formation professionnelle si on compare les données concernant cette dernière avec celles du secteur général. Cependant, dans ce cas, n'oublions pas le fait que 20,3% des cas d'implantation du secteur professionnel n'ont pas de personne-support tandis qu'en formation générale, cette proportion est de 8,2%.

b) Répartition des cas d'implantation

En examinant les données par matière et par commission scolaire, nous constatons qu'il existe des variations importantes: de 0,09 heure-semaine de support par formateur à 5 heures-semaine.

Nous avons classé les données de la façon suivante:

TABLEAU VII

Classes heures-support formateur	Formation générale		Formation professionnelle		Total	
	N	%	N	%	N	%
0 - 0,24	419	23,5	194	25,0	613	24,0
0,25 - 0,49	648	36,4	212	27,4	860	33,7
0,50 - 0,74	390	21,9	186	24,0	576	22,5
0,75 - 0,99	164	9,2	71	9,2	235	9,2
1 - 1,49	103	5,8	72	9,3	175	6,9
1,50 - 1,99	20	1,1	19	2,4	39	1,5
2 - 2,99	19	1,1	17	2,2	36	1,4
3 et +	18	1,0	4	0,5	22	0,9
Total	1 781	100,0	775	100,0	2 556	100,0

57% des formateurs auront moins d'une demi-heure de support par semaine pour l'année 1975/76. Nous pouvons nous demander, comment les personnes-supports répartiront effectivement leur temps-support. En effet, sont compris dans ce temps:

. travail administratif (rapport, organisation matérielle)

. travail de préparation des sessions de sensibilisation et de suivi destinées aux formateurs

. temps de transport

. etc....

Dans ces conditions qu'advient-il alors de la disponibilité nécessaire à l'exercice de leur fonction de support pédagogique, raison première de leur affectation comme personne-support ? (Cf. doc. 20)

Dans plus de 57% des cas la personne-support ne doit pas avoir le temps de fatiguer les formateurs par de trop nombreuses sollicitations !!!

4 - Prévisions du nombre d'heures-semaine d'enseignement par personne-support.

A titre indicatif nous ferons état des prévisions fournies par les commissions scolaires quant au nombre d'heures d'enseignement par personne-support. D'après les renseignements obtenus, les personnes-supports sont les formateurs en exercice. Elles enseignent en moyenne 10,50 heures-semaine regroupées en classes, les données se répartissent ainsi:

TABLEAU VIII

Classes heures-support enseignement	Formation générale		Formation professionnelle		Total	
	N	%	N	%	N	%
0 - 4	53	24,5	30	26,5	83	25,2
5 - 9	51	23,6	30	26,5	81	24,6
10 - 14	39	18,1	17	15,1	56	17,0
15 - 19	40	18,5	17	15,1	57	17,3
20 - 30	33	15,3	19	16,8	52	15,8
Total	216	100,0	113	100,0	329	100,0

Compte tenu de la situation d'emploi des formateurs d'adultes, il est difficile de déterminer dans les cas des personnes-supports qui enseignent moins de 10 heures-semaine (50%), laquelle

des deux tâches - formateurs ou personnes-supports - est proportionnellement plus importante. Comme nous ne disposions pas de moyens techniques très élaborés, nous n'avons pu mettre en relation les données susceptibles de nous éclairer sous ce rapport. Contentons-nous d'avancer que les personnes-supports qui enseignent plus de 10 heures-semaine (50%) consacrent, en général, plus de temps à leur tâche d'enseignant qu'à celle de personnes-supports (94% des cas disposent de moins de neuf heures pour effectuer cette tâche, cf. tableau III).

Conclusion

Nous avons souligné, en regard de chacune des composantes pour lesquelles nous avions des données (prévisions), les différences par rapport à l'organisation du support proposée par CIPO en 1974/75, lors du premier temps d'implantation:

. moins d'heures-support allouées aux personnes-supports que l'an passé

. la présence de personnes-supports dans plusieurs cas où il y a moins de six formateurs

. un rapport heures-support par formateur peu élevé

. les personnes-supports sont des formateurs en exercice.

Il est difficile d'apporter une conclusion générale à l'étude de ces prévisions. La seule chose que nous pouvons souhaiter, est que les responsables de la DGEA qui rencontreront les responsables d'implantation et les personnes-supports cette année essaient de voir comment concrètement s'articulent ces diverses composantes qui encadrent la personne-support dans l'exercice de sa tâche:

. Quel travail de support pédagogique (document 20) peuvent faire les personnes-supports ?

. Comment elles organisent leur travail ?

. Quels aspects organisationnels sont les plus contraignants dans l'exercice de leur tâche de personnes-supports ?

. Etc.

L'équipe d'évaluation se propose d'étudier quelques cas types d'organisation du support afin de savoir s'il existe des différences entre la tâche demandée aux personnes-supports et la tâche qu'elles peuvent remplir dans des situations concrètes.

Quel travail peuvent accomplir les personnes-supports qui disposent de plus ou moins d'heures-support, qui doivent s'occuper de plus ou moins de formateurs. Les éléments contenus dans le tableau suivant nous aideront à déterminer les cas types que nous choisirons.

Composantes / Catégorie	Heures-support	Nombre formateurs	Heures-support par formation
1	9 et +	9 et -	1 et +
2	6 - 8	10 - 14	0,50 - 0,99
3	5 et -	15 et +	0,49 et -

On peut avancer que la catégorie 3 est celle qui s'éloigne le plus du minimum souhaité par CIPO l'an passé et que la catégorie 1 est celle qui y correspond le mieux.

Dans la pratique nous tenterons de repérer des commissions scolaires qui se situent dans l'une ou l'autre des combinaisons possibles: (1-1-1), (2-2-2), (3-3-3), (1-2-1), (1-2-2), (2-1-1)....

Le choix des commissions scolaires ne se fera donc pas en fonction de la notion de représentativité par rapport à la situation prévue telle que nous l'avons décrite dans les tableaux III - V - VII, mais bien par rapport à l'élaboration de nos types.